



Health Sciences North
Horizon Santé-Nord

2021-2022

Conseil d'administration de l'HSN

Réunions publiques

Bienvenue

Le Conseil d'administration s'engage à être ouvert et transparent envers ses actionnaires en dirigeant ses affaires en public grâce aux réunions publiques du Conseil. C'est une occasion pour le Conseil d'administration de tenir le public au courant de ce qui se passe dans le système de soins de santé. De plus, les réunions créent et favorisent une compréhension du rôle de Horizon Santé-Nord dans la communauté et mettent en relief les responsabilités du Conseil et son processus décisionnel. Le public est invité à participer à ces réunions.

Voici le protocole pour participer aux réunions du Conseil d'Horizon Santé-Nord :

- Les réunions se tiendront via la plateforme Microsoft Teams. Les demandes de participation peuvent être acheminées par courriel à Anne Gauthier, Agente de liaison intérimaire aux affaires organisationnelles, Soutien à la gouvernance : agauthier@hsnsudbury.ca.
- Les magnétophones sont interdits durant les réunions du Conseil.
- Le public et les médias n'ont pas le droit de poser des questions ou d'interrompre le déroulement de la réunion.
- Le public et les médias ne peuvent assister aux réunions à huis clos.
- Le public et les médias recevront un ordre du jour des réunions publiques, le procès-verbal de la réunion précédente du Conseil, les documents de présentation, les résumés mensuels du rapport financier ainsi que les rapports du président et du président-directeur général.
- Si les médias désirent interviewer les membres du Conseil d'administration d'HSN portant sur des questions liées à l'Hôpital ou les soins de santé, le président-directeur général et le président du Conseil seront les seules personnes-ressources du Conseil d'administration d'HSN, sauf indication contraire.

Calendrier des réunions

le mardi 28 septembre 2021 à 17 h 30
le mardi 30 novembre 2021 à 17 h 30
le mardi 25 janvier 2021 à 17 h 30
le mardi 29 mars 2021 à 17 h 30
le mardi 7 juin 2021 à 17 h 30